

Dossier de
PRESSE

Le Département s'engage pour une route plus sûre, plus innovante et plus durable



La gestion des 1500 km de routes départementales est l'une des compétences historiques du Département. Porte d'entrée vers le territoire essonnien, la route est un vecteur essentiel de l'attractivité et du développement du territoire, et de la qualité de vie de ses habitants. En cela, la route constitue aussi une vitrine de l'action du Département au quotidien.

Après avoir centré son action sur le renforcement et la réhabilitation des infrastructures, la majorité départementale souhaite donner une nouvelle impulsion à la gestion du patrimoine routier. Le nouveau Schéma Directeur de la Voirie Départementale (SDVD) propose ainsi une approche renouvelée des techniques d'entretien et d'exploitation de la route, résolument tournée vers l'innovation et l'expérimentation, au service de la transition écologique et d'un aménagement durable du territoire.

L'investissement du Département dans la politique de voirie et de mobilités s'élèvera à près de 585 millions pour la période 2022-2028, en hausse de 20% par rapport à la dernière programmation financière. Ainsi, le SDVD 2023 – 2033 voté en assemblée départementale le 3 juillet constitue la traduction opérationnelle de la vision ambitieuse portée par le Département, pour transformer la route et l'adapter aux nouveaux usages au service des Essonnien(ne)s.

Qu'est-ce que le SDVD 2023-2033 ?

Le Schéma directeur de la voirie départementale (SDVD) est le document de référence qui fixe les grandes orientations de l'action départementale en matière de gestion, d'entretien et d'exploitation de son patrimoine routier.

“ En Essonne, la route reste le principal réseau de transport des Essonnien(ne)s, avec 12 millions de kilomètres parcourus chaque jour sur notre réseau routier. Le Schéma directeur de la voirie départementale (SDVD) traduit notre ambition d'entretenir et de transformer ce bien commun dans une logique d'aménagement durable du territoire, d'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité des Essonnien(ne)s. ”



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne

“ Ce nouveau schéma vient réaffirmer la place du Département en tant que partenaire incontournable des politiques de transport sur notre territoire, capable d'impulser des projets innovants au service de la mobilité durable. Il témoigne de notre volonté constante d'innover par les techniques et par les usages. Enfin, il place les usagers au cœur de l'action départementale à travers le développement d'une démarche partenariale. ”



Sophie Rigault
Vice-présidente en charge
des mobilités et de la voirie

4 ORIENTATIONS prioritaires déclinées en actions

ORIENTATION N°1:
**Garantir une gestion exemplaire
du réseau routier départemental,
en matière de sécurité routière
et de modernisation
de l'infrastructure, en replaçant
l'utilisateur au cœur de l'action
départementale.**

Les actions phares

- **Mieux connaître les zones accidentogènes** afin de mettre en place des aménagements concertés avec le bloc local. Exemples : le Département va expérimenter en 2024 la remontée de données via des équipements embarqués dans les véhicules des usagers (Dispositif Michelin Data) pour mieux identifier ces zones et le type de dysfonctionnements.
- **Créer une application permettant aux usagers de signaler en temps réel les défauts d'entretien sur le réseau**, en partenariat avec les associations d'usagers et la Préfecture (en 2024).
- **Mettre en place un observatoire de la sécurité routière** impliquant les acteurs concernés par la route pour faire remonter et partager les données et informations (bilan de l'accidentalité du réseau routier, actions de sécurité routière), d'ici 2025.
- **Intégrer les vélos et les piétons dans les diagnostics de sécurité routière** pour identifier les points noirs (= discontinuités des pistes/ zones cyclables et piétonnes, point de conflits d'usage).
- **Mieux associer les différents usagers aux projets routiers** avec la mise en place de comités des usagers.

ORIENTATION N°2:
**Mobiliser le réseau routier
comme un vecteur d'attractivité
du territoire, à travers la lutte
contre les nuisances
et l'amélioration du cadre
de vie des Essonniens.**

Les actions phares

- **Lutter contre la publicité illégale et les dépôts sauvages aux abords des routes.** Exemples : assermentation des agents départementaux pour constater l'infraction ; aide juridique aux communes ; renforcement des partenariats avec les communes, le monde agricole, la Préfecture et les forces de l'ordre afin de mieux recenser les zones concernées et de donner les moyens au bloc local et aux forces de l'ordre d'exercer leur pouvoir de police ; mise à disposition des gendarmes de matériel vidéo de surveillance de sites particuliers ; dès 2023, partenariat avec l'association ARIES (insertion par l'activité économique) pour des actions de nettoyage des abords de voirie départementale.
- **Lutter contre le stationnement sauvage des poids lourds** en lien avec les transporteurs. Exemple : projet de recensement des zones de stationnement sauvage et élaboration des réponses à apporter pour lutter contre ce phénomène.
- **Renforcer les partenariats avec le monde agricole** (signature d'une charte avec la Chambre d'Agriculture) afin de mieux prendre en compte les spécificités de l'activité agricole et ses impacts sur la circulation routière, avoir une action coordonnée sur la gestion des accotements et des parcelles et traiter les problématiques de gestion des eaux de ruissellement, de fauche raisonnée, etc.



4 ORIENTATIONS prioritaires déclinées en actions

**ORIENTATION N°3 :
Faire de la route un puissant levier de décarbonation, en développant un réseau routier à haute qualité environnementale et en adaptant l'infrastructure au changement climatique.**

Les actions phares

- **Multiplier le recours aux techniques innovantes** permettant de réduire l'empreinte carbone des chantiers et développer les enrobés utilisant des matériaux recyclés. Exemples : reprise de structures de chaussée en juin à Valpuiseaux pour une chaussée quasi 100% recyclée ; reprise de structure de chaussée à Arpajon / Égly via un nouveau procédé d'injection de résine, en juillet-août 2023.
- **Investir le patrimoine d'assainissement routier pour lutter contre les pollutions des milieux naturels.** Exemples : diagnostic des bassins routiers ; programme de travaux de maintenance et de réhabilitation de ces bassins (investissement de 3 millions d'euros sur 2022-2028).
- **Lutter contre les inondations en agglomération et anticiper les épisodes de sécheresse en lien avec le bloc local.** Exemples : aménager le domaine public routier pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement ; développer une expertise sur les incidences des fortes chaleurs sur les infrastructures routières et mieux adapter les techniques routières.
- Valoriser le foncier disponible le long des routes pour **installer des bornes de recharge pour véhicules électriques.** Exemple : élaborer un schéma départemental d'équipement en installation de recharge (IRVE) de véhicules électriques en lien avec les acteurs de l'énergie, en se concentrant sur les zones peu équipées (sud du territoire).



**ORIENTATION N°4 :
Engager une véritable transformation de l'infrastructure routière en Essonne, plus connectée et tournée vers les nouveaux usages.**

Les actions phares

Devenir un laboratoire pour les mobilités innovantes et transformer l'infrastructure pour accueillir de nouveaux usages. Exemples : mise en place en 2023 d'une aide au covoiturage pour les jeunes essonnais ; expérimentation de lignes de covoiturage dans le nord du territoire ; projet de développement sur l'ensemble du territoire d'autres aires et lignes de covoiturage qui pourraient accueillir des points de recharge pour véhicules électriques. L'aménagement de voies réservées sur le réseau existant pour faciliter l'émergence de lignes de cars Express constitue en outre un objectif prioritaire du Département, déjà mis en place dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement de la RN 20, visant à renforcer l'usage multimodal de la route.

**+ d'implication des usagers
+ de sécurité
+ de confort
+ de mobilité durable et partagées
+ d'innovations**

QUEL BUDGET ?

Près de 585 millions d'euros sont inscrits au Plan pluriannuel d'investissement (PPI 2022-2028) pour les politiques de modernisation de la voirie et d'amélioration des déplacements, dont :

- Grands projets routiers: **186 M€** (dont 27 M€ sur RN20)
- Gestion et modernisation du patrimoine routier (chaussée, ouvrage d'art, sécurité routière, assainissement routier, etc.): **184 M€**
- Accompagnement de projets locaux: **28 M€**
- Développement et transformation du réseau cyclable départemental: **67,3 M€**
- Grands projets de transports : **119,6 M€**

À ces investissements s'ajoutent sur la période des dépenses structurantes visant à :

- Consolider la mise en œuvre de la viabilité hivernale (13,5 M€)
- Réaliser le programme de réhabilitation et d'entretien des pistes cyclables (2,8 M€)
- Accompagner la poursuite des investissements pour la plantation d'arbres le long des routes départementales (8M€)



LA ROUTE EN CHIFFRES

1500 km
de routes départementales

Une centaine de bassins d'assainissement



Un tiers en agglomération et **300 km** de réseau structurant

140
agents départementaux dont 80 dédiés à l'exploitation du réseau

13 000
arbres le long des routes départementales

Près de **12 millions**
de km parcourus quotidiennement sur le réseau départemental



La valeur du patrimoine routier du Département est estimée à **2 milliards** d'euros

LES OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES DEPUIS 2016

Grand Pôle Intermodal (GPI) à Juvisy-sur-Orge (2014 / 2021)

Travaux de rénovation - **64 M€**



RD 36 au Christ de Saclay (2018 / 2020)

Aménagement de l'échangeur
- **25 M€**

RN 20 à La Ville du Bois, Monthléry, Longpont

Aménagement carrefour
des Echassons - **1,2 M€**

RD 445-296 à Fleury-Mérogis (2020)

Allongement bretelle d'accès RN 20
(Coquerive) - **1,5 M€**

RN 20 / RD 191 à Étampes (2017)

Travaux de réfection de l'ouvrage d'art
(Réfection totale de l'étanchéité
et du revêtement du tablier) - **1,5 M€**

RN 20 à Étampes (2019 / 2020)

Allongement bretelle d'accès RN 20
(Coquerive) - **1,5 M€**



RD 591 à Champlan (2020 / 2021)

Travaux de reconstruction du mur de
soutènement, pose écran anti-bruit - **1,2 M€**

RD 445 / A6 à Viry-Chatillon (2021)

Aménagement de l'amélioration de la
giration (dans le cadre du T12) - **1,2 M€**

RD 35 à Nozay (2021 / 2022)

Création giratoire la Folie Bessin
800 000€

RD 988d à Gometz-la-Ville (2021 / 2022)

Mise aux normes du tunnel - **400 000€**

RD 36 à Saclay (2021 / 2022)

Création d'une passerelle piétonne et
cycliste au-dessus de la N118 - **1,9 M€**

RD 118 / 446 / 35 aux Ulis (2021 - travaux toujours en cours)

Réaménagement du diffuseur des Ulis
27 M€

RN 6 entre Villeneuve- Saint-Georges et La Croix de Villeroy - (2022 / 2023)

Réhabilitation de la RN6 sur 10 km
7 M€

RD 118 à Villejust (2022)

Réfection de voirie avec procédé d'enrobé
issu de produit biosourcé - **120 000€**

RD 838 à Pussay-Angerville (2022)

Marquage photoluminescent sur 3 km
40 000€

RD 449 à Boigneville (2022)

Travaux de requalification, retraitement
sur place de la gestion des matériaux
800 000€

RD 12 à Valpuseaux (2023)

Requalification de la RD avec un procédé
innovant de recyclage du bitume
650 000€

LES GRANDES OPÉRATIONS À VENIR

RD 218 / 446 aux Ulis (2027)

Aménagement du diffuseur
de Mondétour - **19 M€**



RD 188 à Massy (2023 / 2024)

Pôle francilien de conservation et de
création du Centre Pompidou - **1 M€**

RD 191 au Coudray- Montceaux (2024)

Création d'un giratoire, ouvrage d'art
à combler, passage piétons souterrain
(RN7) à adapter - **2,11 M€**

RN 20 à Ballainvilliers (2024 / 2026)

Création du carrefour de la Route de
chasse - **10,9 M€**

RD 838-97 à Forges-les-Bains (2023)

Sécurisation carrefour - **350 000€**

RD 931 à Juvisy et Draveil (2024 / 2025)

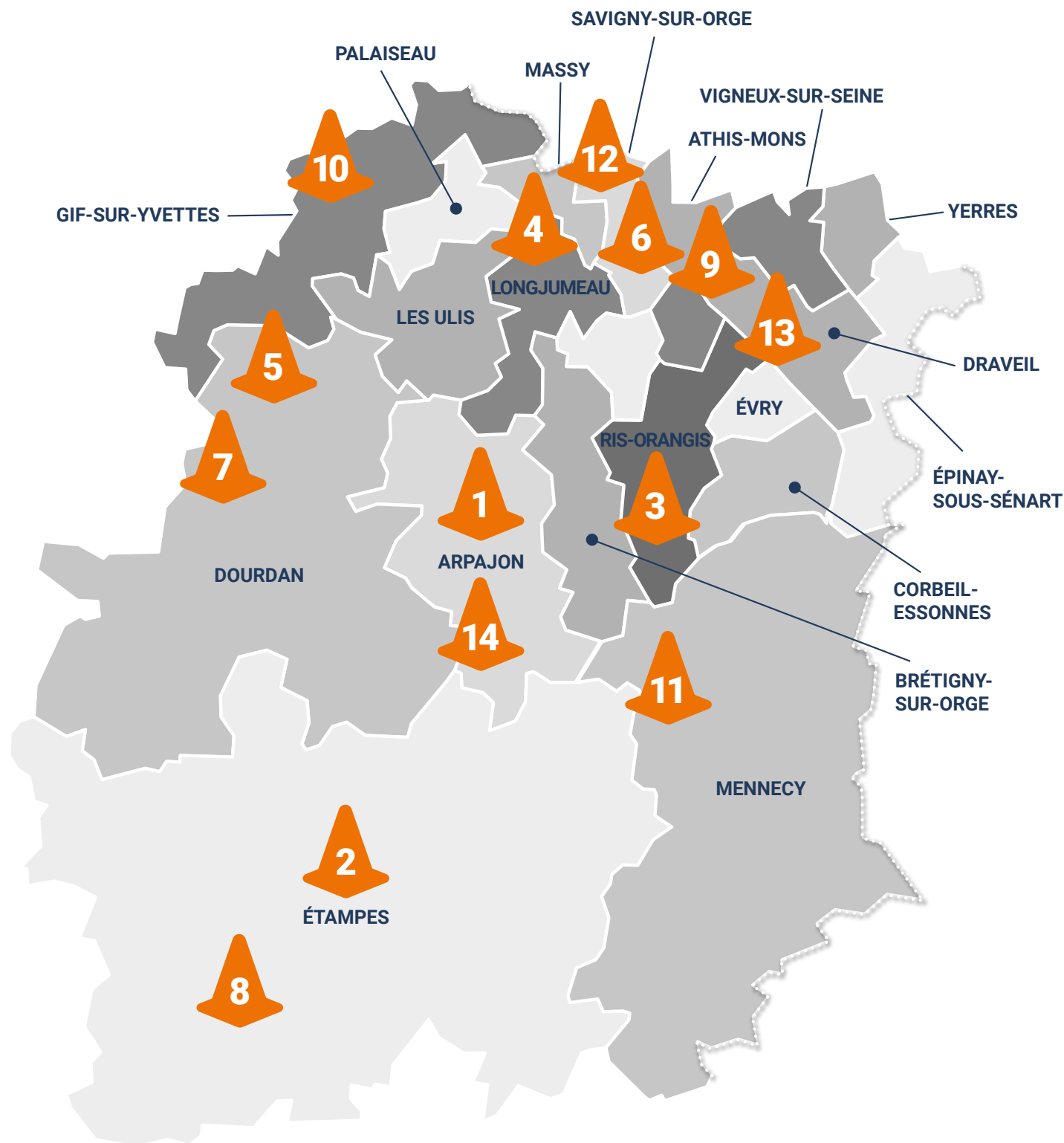
Renforcement et élargissement
du Pont de la Première Armée par
encorbellement - **13 M€**

RN 104 / RD117 à Ste-Geneviève-des-Bois (2024 / 2026)

Reprise de la bretelle de la Croix blanche
- **3,65 M€**



TRAVAUX D'ÉTÉ 2023



LÉGENDE:

-  1 RN 20: Reprise de la structure de la chaussée - **500 000 €**
août
-  2 RD 49: Réhabilitation de la chaussée (carrefour) - **40 000 €**
du 21 août au 3 septembre
-  3 RN7: Aménagement du carrefour Johnstone Reckitt - **650 000 €**
de juillet à octobre
-  4 RD 59: Accompagnement de requalification - **125 000 €**
3^e et 4^e semestre
-  5 RD 24: Accompagnement du projet ZA de Limours (entrée de ville Ouest) - **200 000 €**
du 3 au 9 juillet
-  6 RD 118: Accès au site de maintenance et de remisage - **500 000 €**
du 12 juin à septembre
-  7 RD 838 / RD 97: Sécurisation du carrefour, amélioration géométrie et visibilité - **260 000 €**
de juillet à août
-  8 RD 49 / RD 145: Reprise géométrique du carrefour - **50 000 €**
3^e semestre
-  9 RN 6: Plusieurs travaux: glissières de sécurité, enrobé... - **1 890 000 €**
du 26 juin au 11 août 2023
-  10 RD 36: Instrumentation de l'ouvrage RD36 / RN118 - **40 000 €**
pose des capteurs la nuit du 28 et 29 juin
-  11 RD191: Remplacement des appareils d'appuis - **400 000 €**
septembre
-  12 RD 167: Travaux d'étanchéité, d'équipements et de liaison douce - **850 000 €**
de juillet à août
-  13 RN 6: Remplacement des garde-corps - **300 000 €**
de mi septembre à mi octobre
-  14 RN 20: Travaux d'étanchéité et d'équipements (garde-corps et joints de chaussée) - **700 000 €**
août

Contacts Presse

Luce Margonty

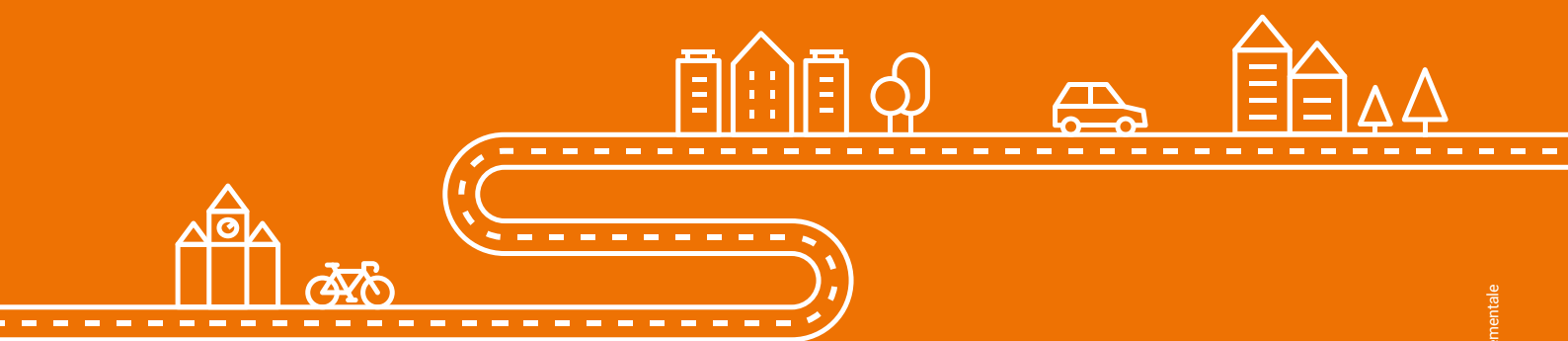
✉ lmargonty@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Éléonore Sixou

✉ ESixou@cd-essonne.fr

☎ 06 59 82 25 93



Essonne
TERRE D'AVENIRS

**Conseil départemental
de l'Essonne**

Boulevard de France - Georges Pompidou
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

essonne.fr

